

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du jeudi 16 octobre 2025
à 18 heures

ORDRE DU JOUR

NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU 11 SEPTEMBRE 2025

- 1) **FINANCES** *Rapporteuse : Martine RACINET*
 - 1.1) Décision Modificative n° 2 du Budget Principal et n° 1 des Budgets annexes 2025
 - 1.2) Attribution d'une bourse aux jeunes talents sportifs à Pernelle ALIX
 - 1.3) Avenant n°2 - Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour l'entretien, le dépannage, la réparation et les pneumatiques du parc automobile de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier – Lot 3 : l'entretien, le dépannage, la réparation et les pneumatiques des véhicules légers
- 2) **MARAIS ZONES HUMIDES** *Rapporteuse : Catherine COESLIER*
 - 2.1) Aides à la filière salicole – Versement de l'aide à l'œillet pour l'année 2025
- 3) **OFFICE DE TOURISME** *Rapporteur : Yan BALAT*
 - 3.1) Guide du partenariat 2026
- 4) **ASSAINISSEMENT** *Rapporteuse : Jessica TESSIER*
 - 4.1) Tarifs de la redevance d'assainissement pour l'année 2026
 - 4.2) Travaux de pose d'un réseau de refoulement des eaux usées rue de la Touche à Noirmoutier-en-l'Île – Attribution marché
- 5) **TRANSPORTS** *Rapporteur : Cyril PETRARU*
 - 5.1) Mobilité - Adhésion au « Réseau Vélo et Marche »
- 6) **RESSOURCES HUMAINES** *Rapporteuse : Martine RACINET*
 - 6.1) Service Informatique – Avenant n° 2 à la convention de mise à disposition d'un fonctionnaire
- 7) **FONCTIONNEMENT** *Rapporteur : Fabien GABORIT*
 - 7.1) Système d'Information Géographique - Déclaration de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier en tant qu'Autorité Publique Local Compétente (APLC) pour la mise à jour de son Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)
 - 7.2) Conventonnement dans le cadre du dispositif « soutien des associations par une dotation en matériels structurants » avec le Département et les Communes de l'Épine, la Guérinière et Barbâtre
- 8) **INFORMATIONS**
 - 8.1) Décisions prises en application des délégations de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Les projets de délibération annexés au présent ordre du jour constituent la note de synthèse, au sens des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Un buffet sera servi à l'issue de la séance.